PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 1er mars 2023

L'ENSEMBLE DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET SERVICES DE L'ÉTAT MOBILISÉS POUR LUTTER CONTRE LES DROGUES

UNE ACTION RENFORCÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Dans le cadre de la priorité gouvernementale accordée à la lutte contre les drogues, la préfecture de la Seine-Maritime est mobilisée, au soutien et avec les services répressifs territoriaux (police judiciaire, sécurité publique, douane, gendarmerie) pour lutter contre ce fléau.

Le bilan des saisies de drogues démontre l'action volontariste des services de l'État en matière de lutte contre les stupéfiants :
- Saisies de cannabis : + 184,77 % depuis 2017
- Saisies de cocaïne : + 163,05 % depuis 2017
- Saisies d'héroïne : + 569,40 % depuis 2017
- Saisies de drogues de synthèse : +1338,10 % depuis 2017

À l'échelle de la région Normandie, ce sont + 125,41 % de saisies de cannabis depuis 2017, +134,93 % de saisies de cocaïne depuis 2017, + de 676,44 % de saisies d'héroïne depuis 2017 et + 709,44 % de saisies de drogues de synthèse depuis 2017.

L'action des forces de l'ordre a permis l'augmentation massive des amendes forfaitaires délictuelles anti-drogues (AFD) dressées en 2022 (+71,53 %, passant de 2 301 en 2021 à 3 960). En 2022, **222 opérations de démantèlement de points de deal** ont été réalisées. À ces opérations se sont ajoutées en 2022 les réussites de nombreuses enquêtes, menées sous l'égide des autorités judiciaires, qui ont permis en Seine-Maritime d'**interpeller 356 trafiquants contre 198 en 2021, soit +41,21 %**.

Ce jour, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a annoncé le **triplement des enquêteurs de police judiciaire affectés au Havre** et spécifiquement dédiés à la lutte contre l'importation de cocaïne : 25 policiers travailleront **au sein d'une antenne de l'office anti-drogue**, l'OFAST, avec lequel les équipes seinomarines travaillent d'ores et déjà au quotidien avec succès.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Pour la Seine-Maritime, **parallèlement aux opérations et saisies spectaculaires** réalisées au port du Havre par les douaniers, les enquêteurs de la police judiciaire mais également de la section de recherches de la gendarmerie, dont la presse se fait régulièrement l'écho, le préfet tient à saluer l'engagement total et quotidien de l'ensemble des policiers et gendarmes du département.

Cette **lutte quotidienne se traduit par la multiplication des opérations de démantèlement de points de deals mais également par la réussite de nombreuses enquêtes, partout sur le territoire** et en particulier dans des quartiers populaires, dans lesquels les trafics affectent la qualité de vie des habitants. Ainsi et encore récemment, les policiers de la direction départementale de la sécurité publique de la Seine-Maritime ont, à l'occasion du démantèlement d'un point de deal par la Brigade Anti Criminalité (BAC) et la brigade cynophile, à Saint-Étienne-du-Rouvray, découvert une cache, des produits stupéfiants puis identifié le responsable et procédé à son interpellation.

Exemples de belles affaires réalisées par la police nationale, la douane et la gendarmerie nationale :

- **Affaire dite « PAPILLON » menée par les enquêteurs de la police judiciaire, le 25 octobre 2022**, au terme d'une enquête au long cours sous la direction de la JIRS Paris, les enquêteurs de l'OFAST, des services de police judiciaire du Havre, de Guadeloupe et de la DTPJ Strasbourg démantelaient un réseau d'importation de cocaïne entre la Guadeloupe et la métropole. Les enquêteurs parvenaient à identifier les logisticiens antillais et les clients strasbourgeois et à détecter l'envoi de 70 kg de cocaïne depuis la Guadeloupe via un conteneur. La marchandise faisait l'objet d'une surveillance policière H24 depuis son arrivée au Havre jusqu'à sa récupération dans une cité sensible de Strasbourg, où un dispositif d'interpellation simultané en métropole et aux Antilles était déclenché. Au total, ce dossier permettait l'interpellation de 15 trafiquants et la saisie de 334 kg de cocaïne, 764 781 euros, 7 armes et 14 véhicules.

- **Le 15 octobre 2022, les douaniers du Havre** découvrent 232 kg de cocaïne dans un conteneur dont la destination finale est le port de Nantes/Montoir-de-Bretagne. Une opération surveillance est alors mise en œuvre par la DNRED, avec le soutien de la Police judiciaire nantaise et de la Brigade de recherche et d'intervention. Elle permet d'identifier deux dockers essayant de récupérer la drogue. Ceux-ci sont immédiatement interpellés et placés en retenue douanière. La Juridiction interrégionale spécialisée ouvre une information judiciaire confiée à l'antenne OFAST de Nantes.

- Sur la base de renseignements, **les gendarmes de la SR de Rouen** sont amenés à s'intéresser à un poids-lourd stationné dans l'agglomération havraise. Le dispositif de surveillance mis en place dans la nuit du **2 au 3 juin 2022** permet aux gendarmes de constater que le camion a changé d'immatriculation et qu'il se rend sur un terminal portuaire du Havre pour y prendre en compte un conteneur ayant pour fret légal des emballages, chargé le 20 mai 2022 à Fort-de-France. Quittant les lieux sans autorisation, les gendarmes procèdent à son interpellation en périphérie du port. A l'ouverture du conteneur, ceux-ci découvrent sept sacs contenant 187 kg de cocaïne. Le chauffeur est placé en garde à vue. La perquisition à son domicile permet la saisie de 19 000 euros.

Pour rappel, au niveau national

En 2022, **37 510 trafiquants** de stupéfiants ont été mis en cause contre 35 829 en 2021 soit + 4,7 %. Près de **15 160 opérations de démantèlement de points de deal** ont été menées contre 5 849 en 2021 (+ 159 %). Ce sont plus de 2 000 opérations qui sont menées chaque mois alors qu'il en était comptabilisé 900 début 2022.
Enfin, car la lutte contre la drogue, c'est aussi lutter contre la consommation, **le nombre d'amendes forfaitaires délictuelles (AFD) dressées est passé de 106 476 en 2021 à 143 447 en 2022 (+ 34 %).** Depuis sa création, ce sont plus de 298 000 AFD qui ont été dressées par les forces de l'ordre dont 288 000 AFD cannabis, 8 400 AFD cocaïne et 1 400 AFD ecstasy MDMA.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex